FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 54 Janvier-Mars 2021

L'enjeu de la solidarité et de l'aide sociale

P. 06

12 **Cap sur la démocratie** participative

19 **Le choix** des enfants

20 **Émilie,** la savante des Lumières

www.ferney-voltaire.fr

Sommaire

04
Sur le vif

06
Grand angle

Social : l'enjeu de la solidarité et de l'aide sociale P.06

- ► Conseiller, soutenir et animer l'action sociale P.08
- ► Les membres du CCAS P.09
- ► Où trouver de l'aide ? P.10
- ► Le CCAS en chiffres P.11

12
Focus sur

Cap sur la démocratie participative

14
Géolocalisation

16
Vie locale

- ► Économie – Casiersgourmands.com – Made in Sud P.16
- ► Associations – Restos du cœur – Enfants de Kanji P.17
- ► Intercommunalité – La nouvelle gendarmerie P.18
- ► Jeunesse – Le choix des enfants P.19

FERNEY VOLTAIRE

Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Photo couverture : Aline Groley.
Crédit photos : Aline Groley, Lila Viannay, DR.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Imprimerie Gonnet, labellisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 8 000 exemplaires.

20 | Émilie,
la savante des Lumières

20
Il était une fois
Émilie, la savante des Lumières

22
Expression politique

23
Vie pratique

N°54
janvier
février
mars 2021

Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Chères Ferneysiennes, chers Ferneysiens,

Au nom de la municipalité, je vous présente, pour 2021, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de réussite. Que cette nouvelle année apporte à notre humanité de la joie et de l'empathie, qu'elle éclaire nos esprits et réchauffe nos cœurs.

2020 fut une année difficile. Chacun d'entre nous s'est trouvé soumis à bien des épreuves. La Covid-19 a laissé des traces dans nos vies personnelles et professionnelles. Nous avons pleuré des êtres chers et nous avons tous pris des mesures contraignantes pour nous préserver les uns les autres.

Malgré tout, cette période a été un incroyable moteur pour se réinventer, à la suite d'une profonde introspection individuelle et collective. De nouvelles formes de vie en société sont en train d'émerger et de nouvelles solidarités ont été bâties grâce à l'ingéniosité humaine. Nous l'avons vu au travers du fonctionnement de notre Centre communal d'action sociale (CCAS) et des actions qui ont été menées pour nos aînés (écoute téléphonique, nouvelle distribution des cadeaux de fin d'année…) ou de l'aide alimentaire fournie aux moins favorisés.

Nous avons été les témoins de cette mue, avec de nouveaux engagements de la part de nombreuses associations, qui ont voulu s'impliquer pour redéfinir notre vivre ensemble dans des temps incertains. Le dynamisme de ces associations est à saluer, tout comme l'engagement de nos commerçants qui se sont battus pour ne pas être écrasés par des normes verticales souvent édictées maladroitement. Nos commerces locaux ont cherché à s'adapter pour défendre une certaine image de l'économie locale, image particulièrement cultivée à Ferney-Voltaire.

C'est la raison pour laquelle je veux croire en 2021. De fortes capacités pour évoluer dans un milieu instable ont été démontrées par tous. C'est donc cela le génie humain. Face à cette crise, des aides (État, Région, Département ou chambre du commerce et de l'industrie) ont été débloquées pour créer de nouveaux horizons pour tous les acteurs de notre territoire.

La traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle chacun d'entre vous est attaché n'aura pas lieu en ce début d'année, mais nous trouverons d'autres canaux pour ne pas perdre de lien et préserver nos échanges. De cette manière, nous pourrons avancer pour vous présenter les projets de cette mandature, puisque 2021 sera une année d'études pour lancer les grands chantiers de la mobilité, de la santé et de la transition. La démocratie participative est déjà en cours de lancement avec la commission consultative et citoyenne pour le pacte pour la transition, la commission consultative des événements et la commission consultative des sports, instances citoyennes auxquelles vous pouvez participer. Et en février, lors de la présentation du budget, vous découvrirez pour la première fois le lancement du budget participatif de la Ville de Ferney-Voltaire.

Je vous souhaite une très belle année 2021 !

Après plusieurs rencontres, lectures et conférences, notamment avec Marie Nimier, le **festival Livres en Lumières** a déployé son village du livre et des écrivains, le samedi 26 septembre. Le château de Voltaire et son parc ont ainsi accueilli écrivains, éditeurs, libraires, associations pour des rencontres et des échanges autour du livre.

Malgré un contexte sanitaire morose, la vingtième édition du **marché des potiers** s'est tenue les 19 et 20 septembre, dans le cadre des **Journées européennes du patrimoine**. Les artisans potiers ont été ravis de présenter leur travail à un public qui a une nouvelle fois répondu présent.

Une plaque commémorative a été inaugurée au monument aux morts pour rendre un dernier **hommage au caporal Nathanaël Josselin**, 27 ans, pompier mort au service de la nation le 12 janvier 2019, lors de l'explosion de gaz survenue rue de Trévise à Paris.

Insufflé par le ministère des Sports dans le cadre de son **plan de lutte contre les noyades**, le projet d'aisance aquatique a pris place en septembre au sein des écoles Florian et Jean-Calas. Ainsi, durant une semaine intensive, des cours de natation pour les élèves de la grande section au CE1 ont été dispensés.

En partenariat avec Pangloss Labs et avec le soutien du Centre des monuments nationaux, la Ville de Ferney-Voltaire proposait, le samedi 10 octobre au château de Voltaire, de répondre à la question des relations de l'homme à la nature, dans le cadre de la **fête de la science et de la biodiversité**.

La procédure d'enlèvement des véhicules laissés à l'abandon est très réglementée, ce qui explique des durées d'intervention parfois longues. Néanmoins, grâce au travail collaboratif entre la police municipale et le groupement Epav'service, **46 voitures épaves** ont pu être enlevées entre le 1er janvier et le 10 octobre 2020.

Un rassemblement citoyen s'est déroulé le mercredi 21 octobre autour de la statue de Voltaire afin de rendre **hommage à Samuel Paty**, enseignant victime de la barbarie.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) analyse les besoins sociaux de la population et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Composé à parité d'élus ferneysiens et de représentants d'associations à caractère social, le CCAS mène des actions sous forme d'aides ponctuelles destinées aux personnes en difficulté, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. En 2020, année marquée par la crise sanitaire, le CCAS s'est fortement mobilisé et a adapté son fonctionnement pour soutenir les personnes démunies, isolées et les seniors.

L'enjeu de la solidarité et de l'aide sociale

Interview

PIERRE-MARIE PHILIPPS
Adjoint aux solidarités, à la santé et à la citoyenneté

Quel impact la crise sanitaire a-t-elle sur l'action du CCAS ?

Les écarts de richesses sont prégnants dans le Pays de Gex, le coût de la vie demeure élevé et l'accessibilité au logement à un prix abordable reste complexe. Ce contexte particulier entraîne des inégalités et accroît le manque de moyens pour les personnes en difficulté. Face à ce constat, le CCAS reste fidèle à ses objectifs premiers : mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de notre commune. Mais en 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 et les confinements ont fait basculer de nombreuses personnes dans la précarité et la solitude. Cette situation nous a poussés à être toujours plus innovants, à répondre aux besoins immédiats, à protéger et venir en aide à ceux que le contexte social fragilise et à maintenir le contact avec les habitants les plus isolés. Le CCAS s'est donc rapidement et fortement mobilisé pour faire face à l'urgence de cette crise. À l'issue du premier confinement, un atelier de confection de masques a été mis en place, des distributions de masques ont été réalisées aux personnes âgées et vulnérables. Plusieurs autres actions de solidarité ont été menées à destination des personnes fragiles et isolées, dont l'appel hebdomadaire aux personnes vulnérables par notre personnel communal. L'aide alimentaire a été momentanément renforcée auprès des bénéficiaires. Ainsi, deux tonnes de marchandises ont été distribuées aux familles les plus démunies (incluant les gens du voyage) en avril dernier, grâce à l'aide de la banque alimentaire de l'Ain.

Comment le CCAS favorise-t-il les liens entre les habitants ?

Le but du CCAS est aussi d'aider les Ferneysiens à créer des liens dans notre ville dont la population se renouvelle régulièrement. L'espace de vie sociale s'inscrit dans cette démarche. Créé en 2018, il a pour vocation d'encourager les initiatives citoyennes, de faciliter les interactions entre les associations, les institutions, les professionnels du territoire et surtout les habitants. Harmoniser l'ensemble des activités à destination des Ferneysiens est un axe important. Notre prochaine étape consistera notamment à créer un café solidaire à côté de l'espace de vie sociale de la Maison Saint-Pierre. C'est un cadre idyllique, comprenant plusieurs espaces verts, et idéalement situé au centre de la ville. Il constituera un lieu d'échange convivial et de détente ouvert à tous. En outre, à deux pas de la Maison Saint-Pierre, une résidence autonomie sera construite permettant d'accueillir nos aînés qui souhaitent vivre de façon indépendante tout en bénéficiant de services et d'un coût du loyer modéré. Nous y développerons les échanges avec les associations, avec l'espace de vie sociale et avec les services de la Ville. Ce projet essentiel de notre mandat facilitera également le développement du lien intergénérationnel.

Quelles sont les autres priorités CCAS ?

Face à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple dont le confinement constitue un facteur aggravant, nous souhaitons renforcer notre politique en faveur des femmes victimes de violences. Pour cela, nous envisageons la création sur notre commune de plusieurs logements d'urgence sécurisés pour les femmes en détresse et leurs enfants. Enfin, nous allons poursuivre notre soutien et notre partenariat avec l'association Ni putes Ni soumises contre les inégalités et les violences conjugales, et accentuer nos actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Conseiller, soutenir et animer l'action sociale

Les aides légales

concernent l'accompagnement à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et leur transmission aux autorités compétentes

- **Allocation personnalisée à l'autonomie** (APA), domiciliation…

Les aides alimentaires

visent à apporter un soutien ponctuel pour les besoins alimentaires et à favoriser l'accès à une alimentation variée

- **Distribution de bons alimentaires** sur prescription d'un travailleur social
- **Partenariat avec les Restos du cœur (le CCAS participe à l'achat du pain frais quotidien** pour les bénéficiaires, tandis que la Ville paie le loyer et les charges des locaux hébergeant l'association)

Les aides facultatives

sont destinées à apporter un soutien financier ponctuel pour les besoins vitaux et de déplacement

- **Aide au paiement du loyer,** aide au paiement des factures d'énergie sur présentation de la demande et de justificatifs au conseil d'administration du CCAS
- **Transport individuel** à la demande (assuré par un prestataire extérieur)

L'écrivain public

assure un service de proximité visant à l'aide à la compréhension de documents administratifs, à l'aide à la rédaction de correspondance, formulaires et autres documents

- **Aide à la rédaction** de curriculum vitae, rédaction de courriers… dans le cadre de l'espace de vie sociale

L'accompagnement numérique et/ou administratif

se décline de la manière suivante :

- **Aides aux démarches administratives** (Caisse d'allocations familiales, Sécurité sociale…)
- **Mise à disposition d'un poste informatique à l'espace de vie sociale** sur lequel il est possible de consulter internet et d'effectuer des démarches administratives

L'orientation

vers des organismes extérieurs et des associations locales contribue à aider les personnes en difficulté à trouver les services et le soutien dont elles ont besoin :

- **alimentation, budget, logement, vêtements, hygiène, formation, santé, violences subies…**

La veille en situation de crise

permet de soutenir et venir rapidement en aide aux personnes fragiles et isolées, aux seniors ou aux personnes en situation de handicap inscrites auprès du CCAS

- **Plan municipal en période de canicule ou de grand froid** (contact téléphonique régulier informant des recommandations à suivre et visite à domicile si besoin)
- **Appel téléphonique** durant les périodes de confinement
- **Contacts réguliers** avec les personnes inscrites (personnes de plus de 65 ans ou fragiles)

Les animations en faveur des seniors

de plus de 70 ans favorisent le lien social auprès des seniors par des rencontres conviviales ou festives et par l'organisation d'activités de loisirs

- **Colis de Noël,** repas de Noël ou bon cadeau
- **Sortie d'été…**
- **Soutien financier** et échanges thématiques au Club des retraités et des aînés de Ferney-Voltaire (CRAF)

L'espace de vie sociale

décline l'ensemble des politiques publiques communales

- **Favoriser la mixité sociale** et culturelle sur le territoire
- **Contribuer à la réussite scolaire** des enfants et des jeunes
- **Permettre aux familles de s'épanouir** dans une ville à la population très contrastée
- **Assurer l'accès aux loisirs** ludiques, éducatifs, culturels, artistiques, par la structuration d'un accueil des adolescents de 11 à 17 ans dans l'espace jeune de la Maison Saint-Pierre
- **Développer le lien intergénérationnel et multiculturel** sur la commune et réduire l'isolement
- **Réduire les inégalités et les disparités** en favorisant notamment l'accès aux droits et au numérique

LES MEMBRES DU CCAS

Membres du conseil municipal :
Daniel RAPHOZ, Pierre-Marie PHILIPPS, Chantal HARS, Nadia CARR, Loïde de BENGY, Yem BABALEY, Myriam MANI, Christian LANDREAU

Membres des associations :
Blandine LAGONDET CHARRUE (Ni putes Ni soumises), Françoise METRAS (Groupe d'entraide mutuelle du Pays de Gex), Aurore DURAFFOUR (ADAPA), François KIENZLER (Accueil gessien), Rita SEILER (Secours catholique), Chantal GENTON (Restos du cœur), Thao TRAN DINH (personne ressource dans le domaine de l'action sociale)

Personnel communal :
Carine MOUGIN (directrice du CCAS), Valérie SPAELGENS (assistante sociale), Dieynaba CISSOKHO (agent administratif), Pierre PORTALIER (directeur de l'EVS), Aziz BOUSSEDOUR (référent secteur adolescent), Gaëlle BONOLA (animatrice sociale de l'EVS), Hugues GRISARD (agent polyvalent)

En savoir ⊕
► **www.ferney-voltaire.fr**
Contact : **T** 04 50 40 18 60

Projets 2021

Formations aux démarches numériques
► **Effectuer des démarches administratives, rechercher un emploi, consulter ses mails…** Le CCAS prévoit la mise en place de formations pour initier à l'outil informatique et pour lever les freins à la fracture numérique

Le bricoleur social
► **Le CCAS proposera un nouveau service pour les seniors qui ont besoin de faire de petits travaux.** L'objectif est de permettre aux personnes âgées de faire appel à un agent de la mairie pour réaliser des tâches simples à leur domicile comme changer une ampoule, poser une tringle à rideaux, brancher une machine à laver, aider à rempoter des plantes, monter un petit meuble, changer un fusible…

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

Les services de la Ville de Ferney-Voltaire, les nombreuses associations et les structures partenaires œuvrent dans le domaine social afin de répondre aux besoins des populations les plus fragiles.

Associations oeuvrant dans le domaine social

1. Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) **de l'Est gessien**
27 ch. de la Planche brûlée
T 04 50 40 18 67 (portage de repas à domicile)

2. Groupe d'entraide mutuelle (GEM)
70 rue de Meyrin
T 04 50 42 18 21 (groupe d'entraide pour personnes présentant des troubles psychiques)

3. Service social/Logement
avenue Voltaire, mairie Ferney-Voltaire
T 04 50 40 18 60

4. Secours catholique
1 rue de Gex
(salle paroissiale)
T 06 77 86 36 87

5. Ni putes Ni soumises
12 bis rue de Gex
T 07 68 80 87 13 (accueil de jour des femmes victimes de violences conjugales et permanences d'accueil)

6. Club des retraités et des aînés de Ferney-Voltaire (CRAF)
50 chemin de Collex
T 04 50 99 04 21

7. Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain (ADAPA)
11 rue de Genève, Maison Saint-Pierre
T 04 74 45 59 60 (aide à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées)

8. Association gessienne d'insertion par le travail des personnes handicapées (AGITH)
11 rue de Genève, Maison Saint-Pierre
T 06 80 84 25 91

9. Cimade
11 rue de Genève, Maison Saint-Pierre
T 06 70 09 38 98 (accueil et assistance aux personnes sans papier)

10. Espace de vie sociale La Boussole
11 rue de Genève, Maison Saint-Pierre
T 09 67 81 92 74

11. Espace de vie sociale La Borne
9 avenue des Alpes
T 04 50 13 82 63

12. Restos du cœur
5 avenue des Alpes
T 09 81 61 90 38

13. Association de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA)
13 Avenue des Alpes
04 50 42 64 79

14. Foyer alfa3a
Résidence sociale
12 chemin de Colovrex
T 04 50 40 78 02

Associations et structures partenaires intervenant sur la commune

› Accueil gessien
Gex
T 04 50 41 61 82 (hébergement d'urgence et accueil de jour)

› Centre départemental de la solidarité du Pays de Gex (CDS)
Saint-Genis-Pouilly
Numéro unique : 30 01

› Croix-Rouge
Prévessin-Moëns
T 04 50 42 40 35 (unité locale du Pays de Gex)

Numéros utiles
► Hébergement d'urgence : **115**
► Violences conjugales : **39 19**
► Enfance en danger : **119**

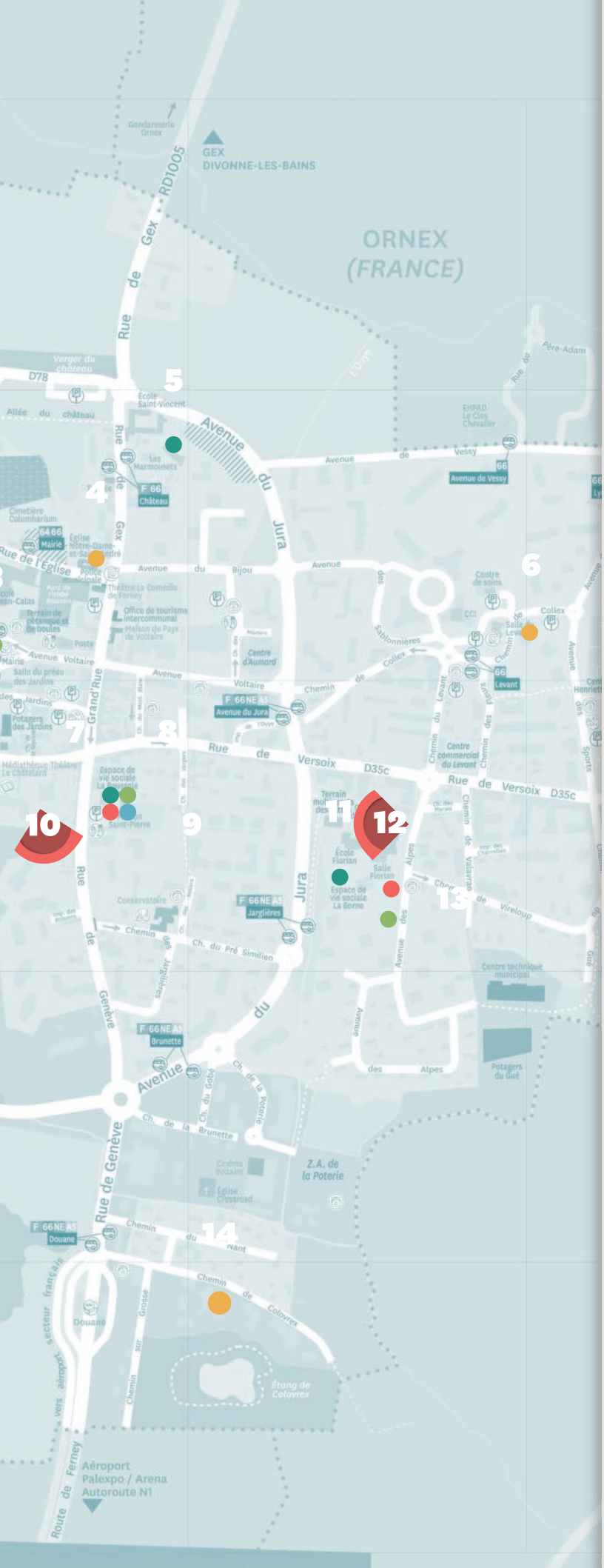

LE CCAS EN CHIFFRES

BUDGET **2020**

Investissement

14 354 € TTC

Fonctionnement

325 217 € TTC

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU CCAS

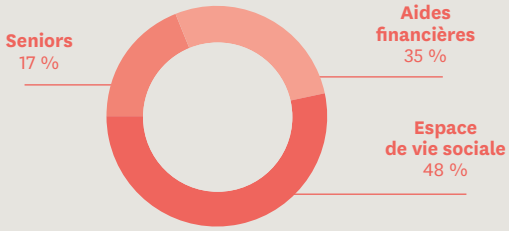

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

EXEMPLES D'ACTIONS DU CCAS EN 2020

82 domiciliations

21 aides financières facultatives (loyer, énergies…)

54 transports individuels à la demande

82 bons alimentaires

Cap sur la démocratie participative

Dans un esprit de concertation et de coconstruction avec les habitants, la municipalité développe dès cette année quatre grands axes de démocratie locale et participative. Ainsi, trois commissions consultatives et un budget participatif seront mis en place à partir de janvier.

Commission consultative des sports

Stéphane GRATTAROLY
Conseiller municipal
Délégué > Sport et associations sportives

Quelle composition ? La commission sera composée de six citoyens, de représentants d'associations sportives domiciliées à Ferney-Voltaire et de six élus ferneysiens.

Quels objectifs ? « *Notre but est de réunir autour d'une même table des citoyens ayant un intérêt pour le sport, les acteurs du milieu associatif sportif ferneysien et les élus de la municipalité. Ensemble, nous définirons les projets sportifs de la ville à court, moyen et long terme, qu'il s'agisse d'événementiel, d'équipements ou de visibilité des associations sportives. À terme, nous espérons mettre en place un office intercommunal des sports qui répondrait ainsi aux enjeux et projets de développement de notre territoire.* »

Comment candidater ?
Dès le 18 janvier 2021, retrouvez les modalités d'inscription sur le site internet de la Ville de Ferney-Voltaire : **www.ferney-voltaire.fr**

Commission consultative pour le pacte pour la transition

Khadija UNAL
1re Adjointe > Mobilités, transfrontalier, intercommunalité et grands projets

Quelle composition ? La commission sera composée de sept représentants d'associations locales en lien direct avec le pacte pour la transition, de six citoyens, d'un représentant du conseil de vie du lycée international de Ferney-Voltaire et de sept élus ferneysiens.

Quels objectifs ? « *Cette commission aura pour objet principal le suivi et l'accompagnement de l'engagement pris par la collectivité sur 22 mesures du pacte pour la transition écologique, sociale et démocratique signé par les candidats aux dernières élections municipales. Elle visera à informer, sensibiliser et impliquer les citoyens et les associations sur l'innovation dans le domaine de l'écologie et sur la transition énergétique, sur la démocratie et la citoyenneté, et la santé ou la justice sociale.* »

Comment candidater ?
Dès le 18 janvier 2021, retrouvez les modalités d'inscription sur le site internet de la Ville de Ferney-Voltaire : **www.ferney-voltaire.fr**

Budget participatif

Le budget participatif est une démarche initiée par la Ville de Ferney-Voltaire en 2021. Il permet aux habitants de plus de 15 ans, aux collectifs et aux associations de proposer des projets qui participent à la transformation de la ville, qui peuvent s'inscrire dans un seul quartier, et qui ont pour but d'améliorer le quotidien.

Les étapes

- L'appel à projets est ouvert de janvier à mars. Les habitants peuvent proposer leur idée directement en ligne ou en se rendant en mairie, à l'espace de vie sociale (EVS) et à la médiathèque
- Entre avril et juin, les projets sont étudiés, chiffrés et sélectionnés par les services de la Ville, le conseil municipal des jeunes, le comité de suivi de l'EVS, la commission consultative et citoyenne pour le pacte de transition, les commissions consultatives des sports et des événements et l'exécutif communal
- Les 10 projets retenus sont soumis au vote populaire (en ligne et à l'EVS) en juin
- En juillet, les résultats du vote seront publiés. Sitôt les projets lauréats connus, les premiers chantiers pourront commencer
- Tous les projets non retenus en 2021 (en raison du dépassement de budget par exemple) pourront être présentés de nouveau en 2022.

Le budget participatif s'élève en 2021 à **150 000 €.**

Commission consultative des événements

Fleur BROUTIN
Adjointe > Culture, vie associative et événementielle

Quelle composition ? La commission sera composée de six citoyens, de six élus ferneysiens et de six représentants d'associations locales liées au domaine événementiel.

Quels objectifs ? « *En créant cette commission, nous souhaitons favoriser le dialogue entre les associations, les citoyens et les élus et ainsi mutualiser nos idées pour que les propositions culturelles et événementielles reflètent pleinement les attentes des Ferneysiens. Il s'agira également de soutenir et d'accroître la visibilité des événements et des rencontres culturelles, qu'elles soient portées par la Ville ou par les associations. Enfin, nous souhaitons également que cette commission récompense les associations de notre ville qui s'engagent chaque année à faire vivre la culture dans notre cité.* »

Comment candidater ?
Dès le 18 janvier 2021, retrouvez les modalités d'inscription sur le site internet de la Ville de Ferney-Voltaire : **www.ferney-voltaire.fr**

REVALORISER L'ALLÉE DU CHÂTEAU DE VOLTAIRE

Débutés au printemps 2019, les aménagements des abords du château se poursuivent. Cette année, l'allée piétonne sera créée en remplacement de l'ancienne route départementale. Pour des considérations sécuritaires, dix-neuf arbres dépérissant et dans un mauvais état phytosanitaire seront remplacés. Trente tilleuls d'une variété plus résistante aux variations climatiques seront ainsi plantés afin d'assurer une structure paysagère pérenne pour l'avenir.

© Studio Rhizome - esquisses susceptibles de modifications

Plus de 160 arbres et arbustes seront ainsi plantés pour cet aménagement débuté en 2020 et se poursuivant en 2021.

L'AUBERGE DE … BIENTÔT OUVE…

L'inauguration d… ancien atelier du … par la Ville, devr… premier semestre… de Gex et de la f… ce restaurant bist… 150 personnes da…

BOIS CANDIDE, LES AMÉNAGEMENTS CONTINUENT

Les travaux du carrefour à feux de Bois Candide, réalisés par le Département de l'Ain en lien avec la municipalité, se finalisent ce début d'année. Afin d'améliorer la fluidité de la circulation, une deuxième phase de travaux se poursuivra dans le courant du 1er semestre 2021 par la réalisation d'un rond-point sur le chemin de Bois Candide. Il desservira les accès au parking de l'hypermarché Leclerc, du Cern, du McDonald's... Le bitume utilisé pour revêtir la chaussée de chemin de Bois Candide (à hauteur du magasin Grand Frais) a été sélectionné à titre d'essai, pour ses qualités écologiques. En effet, il est fabriqué à base de matériaux recyclés et d'un liant végétal (résine de pin) et a la particularité de nécessiter moins d'énergie pour être appliqué à bonne température (140° C au lieu de 170° C).

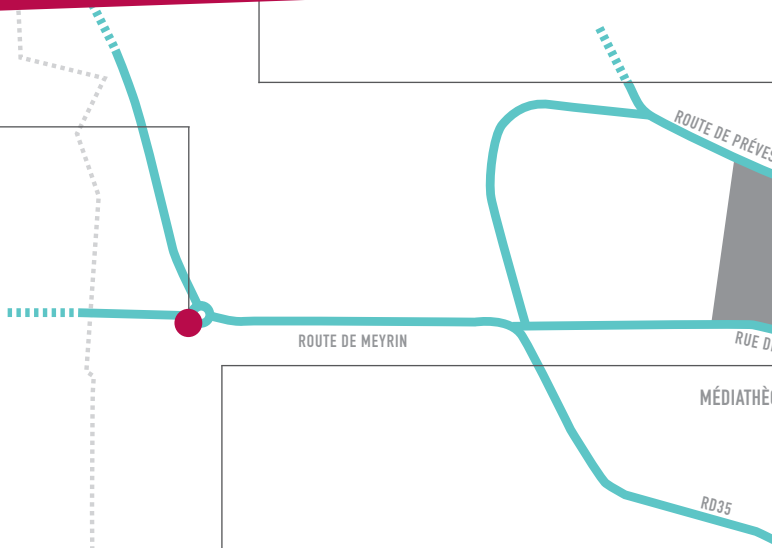

LA MÉDIATHÈQUE VOUS ATTEND !

En 2020, la médiathèque Le Châtelard a fait l'acquisition de 13 678 documents pour le plus grand bonheur de ses 2000 abonnés ! Entre autres, 1 635 romans (jeunesse et adultes), 630 albums pour les enfants, 706 mangas, 1 003 bandes dessinées et 730 DVD sont venus s'ajouter dans les rayons déjà bien remplis. De nombreuses animations sur les sciences, la poésie ou encore les kamishibaïs sont au rendez-vous dans ce grand lieu de partage et de vie !

Depuis mi-décembre, la médiathèque est ouverte le samedi jusqu'à 13 h (et non plus 12h).

LA CROIX BLANCHE ERTE

le l'Auberge de la Croix Blanche, sculpteur Émile Lambert réhabilité rait avoir lieu dans le courant du e 2021. Situé à la jonction de la rue future allée piétonne du château, ronomique pourra accueillir jusqu'à ans un cadre magnifique.

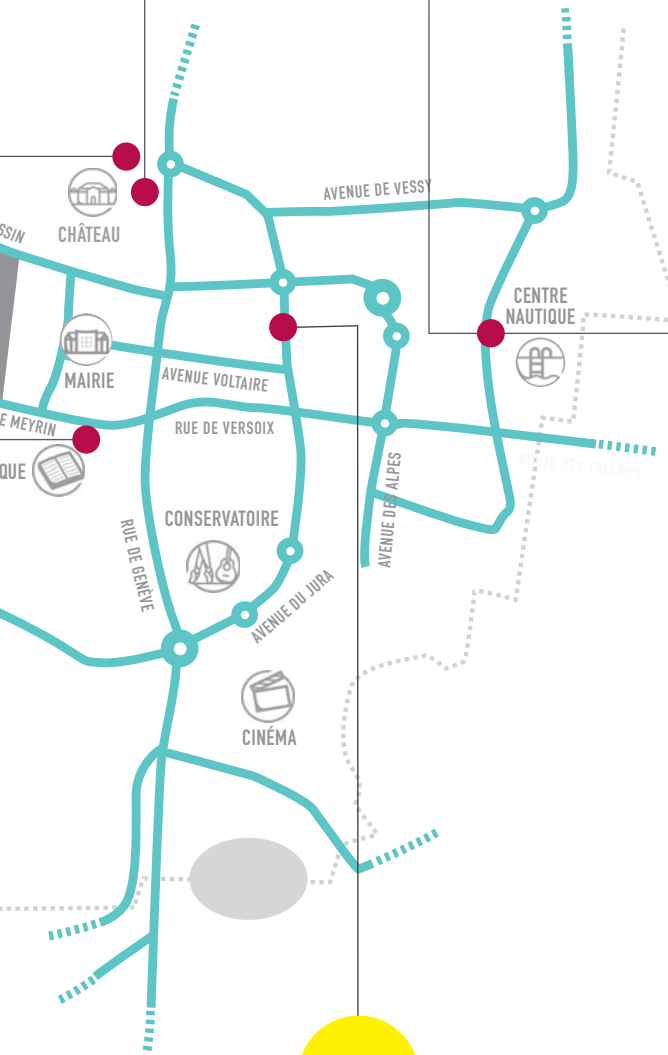

NAGER DANS UNE EAU PLUS PURE

Le remplacement du système de filtration des bassins du centre nautique est en cours. Quatre nouveaux filtres sont installés en remplacement de filtres en service depuis 2006, fragilisés par la corrosion. Ces nouveaux filtres à protection cathodique recevront un média filtrant constitué de granulés de verre, produit 100 % recyclé et 100 % recyclable. Plus écologique, cette nouvelle installation optimisera le traitement de l'eau tout en réduisant les consommations en énergie, en eau et en produits de traitement. Ainsi, votre eau de baignade sera de meilleure qualité dès la réouverture du centre nautique en janvier (sous réserve des directives gouvernementales liées au contexte sanitaire) !

BAIGNADES MATINALES

Le centre nautique étend ses horaires dès sa réouverture prévue en janvier (sous réserve des directives gouvernementales liées au contexte sanitaire). En effet, une ouverture matinale pour les nageurs motivés sera proposée le jeudi de 7 h à 8 h 30. À noter également, l'horaire d'ouverture du dimanche matin sera avancé à 8 h au lieu de 9 h.

Retrouvez les horaires d'ouverture du centre nautique sur www.ferney-voltaire.fr

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Les travaux d'aménagement de la rue de Gex et de la partie nord de l'avenue du Jura (jusqu'à l'intersection avec l'avenue Voltaire) qui accueilleront la ligne du BHNS en site propre (voies centrales) se termineront ce début d'année. Une cinquantaine d'arbres ont été replantés le long de la chaussée. Le chantier se poursuivra cette année dans la continuité de l'avenue du Jura, sous réserve des acquisitions foncières. À terme, le BHNS reliera le centre-ville de Gex à Cornavin (Suisse) avec un niveau de service amélioré.

économie

Casiersgourmands.com

***Casiersgourmands.com* propose depuis fin 2019 un service de retrait de produits frais dans des consignes réfrigérées situées 6 chemin de Colovrex.**

Accompagné de Grégoire à la logistique et de Roisin au marketing, Gregory veut promouvoir l'achat en ligne de produits locaux et authentiques.

Cliquer et collecter

Casiersgourmands.com est un service innovant créé par l'entrepreneur gessien Grégory Troussier. Il s'agit d'une plateforme numérique permettant de réaliser ses achats d'aliments frais et secs en ligne, puis de venir librement les récupérer dans un point de retrait sécurisé. La cabane de Ferney-Voltaire abrite ainsi 96 casiers réfrigérés à des températures différentes pour s'adapter aux produits qu'ils contiennent. « *Nous assurons une livraison ultra rapide tous les jours ouvrés pour faciliter la vie de nos clients* », indique Gregory. Des livraisons à domicile sont également possibles à partir de 100 € d'achat.

Privilégier la proximité

L'autre point fort de *Casiersgourmands.com* réside dans le vaste choix de produits locaux. En effet, Gregory privilégie les produits artisanaux, issus de l'agriculture biologique et les circuits courts « *de préférence en provenance de l'Ain, du Jura, de la Savoie et de la Haute-Savoie* », précise-t-il. Fin gourmet, il sait en quelques mots et quelques photographies raviver nos papilles. « *Pour guider au mieux nos clients, nous présentons en détail les producteurs régionaux ainsi que les spécificités, le goût et les qualités des produits sélectionnés.* »

Casiersgourmands.com — 6 chemin de Colovrex
T 04 50 13 15 93
www.casiersgourmands.com
Retrait ouvert tous les jours de 10 h à 22 h. Commande en ligne 24 h/24

Des objets de décoration vous attendent chez *Made in Sud*.

Made in Sud

Située à deux pas de la médiathèque Le Châtelard, *Made in Sud* propose, depuis mars 2020 des objets décoratifs et des produits pour la maison alliant savoir-faire ancestral et design contemporain.

Un héritage artisanal

« *J'ai un profond attachement pour le travail des petits artisans du sud de l'Europe. Depuis mon enfance et au gré de mes voyages, j'ai toujours aimé visiter leurs ateliers* », explique Isabelle, la propriétaire de *Made in Sud*. Portée par cet engouement pour l'artisanat, elle a réuni dans sa boutique de nombreux objets et produits reflétant ce savoir-faire séculaire et cet art de vivre ensoleillé, lumineux et coloré. Savons aux douces fragrances d'amande ou de fleurs de lavande, bougies délicatement parfumées au lait de figue, au bois d'olivier ou à la fleur d'oranger, céramiques françaises et italiennes élégantes ou fantaisistes, vases et verres finement ouvragés provenant de la Toscane sont ainsi exposés. On trouve aussi des coussins, plaids, nappes et torchons aux motifs uniques « *que l'on peut se transmettre de génération en génération* », souligne-t-elle.

Le respect de l'environnement et de l'homme

Made in Sud est aussi née de l'envie de diffuser des articles conçus dans une optique de production raisonnée, éthique et contemporaine, et sélectionnés pour leur critère environnemental. Les vêtements et les tissus en chanvre ou en lin sont issus de l'agriculture biologique et teints à l'aide de pigments naturels, les coussins sont en coton recyclés et les shampoings sont 100 % naturels.

Made in Sud — 34 rue de Meyrin
T 04 50 20 95 34
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

association

Restos du cœur

Les Restos du cœur œuvrent depuis 21 ans à Ferney-Voltaire pour répondre au besoin primaire et fondamental de l'humain ; celui de se nourrir. De nombreuses familles ferneysiennes bénéficient ainsi d'un repas par jour, grâce à la mobilisation de l'association et de ses bénévoles.

Restos du cœur
T 09 81 61 90 38
ad01.ferney@restosducœur.org
ad01.restosducoeur.org

Les Restos du cœur ont besoin de vos dons. Contactez-les pour en savoir plus.

Collectes alimentaires

La crise sanitaire de la Covid-19 et les confinements ont subitement plongé des personnes dans la précarité, notamment alimentaire. À Ferney-Voltaire, les Restos du cœur notent une augmentation de 20 % de personnes accueillies en 2020. En outre, les collectes locales en supermarché, grandes pourvoyeuses en aliments, n'ont pu être réalisées. « *Cela représente un manque de 15 tonnes de marchandises pour les quatre centres du Pays de Gex, ce qui équivaut à trois quarts de nos stocks d'hiver* », explique Chantal Genton, animatrice du centre ferneysien. L'association a besoin prioritairement de dons en nature afin de continuer à assurer cet hiver un repas quotidien complet, équilibré et varié à tous ses bénéficiaires. Produits d'épicerie et d'hygiène sont les bienvenus !

Un repas et une oreille attentive

L'association compte 12 bénévoles. Leurs rôles consistent d'une part à aider les personnes démunies à bénéficier de l'aide alimentaire et d'autre part à les accueillir dans un moment d'échange et de convivialité. « *Nous sommes souvent amenés à les orienter vers d'autres associations ou vers des services de l'État qui sont mieux à même de répondre à leurs questions liées au logement, à l'emploi, à la santé…* » En somme, plus de 130 personnes ont pu être accueillies cette année. « *Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 12 mars pour les personnes dans le besoin* », précise-t-elle.

Enfants de Kanji

L'association Enfants de Kanji vient en aide aux populations les plus déshéritées du village de Kanji, dans l'État de Tamil Nadu, au sud de l'Inde. Son objectif est de combattre la pauvreté et les discriminations en développant l'accès à l'éducation.

Un impact durable

L'association apporte une aide matérielle et morale à l'école Saint-Antony ouverte à 1 600 élèves natifs de Kanji et des villages environnants et au home d'enfants Shanti Lumin qui accueille une cinquantaine de filles orphelines ou abandonnées. Pour Pierre Danthony, président de l'association, l'éducation offre à long terme l'assurance de venir à bout de la pauvreté. « *Le home et l'école, créés respectivement en 1993 et 1994, ont permis à des milliers d'enfants issus de familles très modestes de suivre un enseignement de qualité. Grâce à cela, nombre d'entre eux ont pu accéder à des études supérieures* », décrit Pierre. Déterminés à améliorer leur condition de vie, ils se livrent corps et âme à leur scolarité au prix de longues journées d'étude. « *Les élèves ont ensuite aidé leur famille à sortir de la misère et contribué au développement de leur village d'origine.* » Il cite l'exemple d'un ancien élève qui exerce aujourd'hui comme médecin généraliste près de Kanji et soigne gratuitement les orphelines du home.

Adhérer et parrainer

Enfants de Kanji recherche des bénévoles dans le domaine de la communication numérique afin de promouvoir l'association auprès d'une large population. Les dons sont aussi les bienvenus. En effet, le parrainage d'un enfant à hauteur de 0,66 à 1 €/jour couvre tous ses besoins (hébergement, repas, scolarisation, santé, vêtements). « *Les voir heureux lorsqu'on sait ce qu'ils ont vécu, c'est une transformation incroyable* », conclut Pierre Danthony.

Enfants de Kanji
8 rue de Gex
pierredanthony@hotmail.fr
www.enfantsdekanji.org

L'association agit contre l'illettrisme et la misère en scolarisant les enfants de cette zone rurale indienne, quels que soient leur confession, leur genre et leur caste.

En chiffres

- **18 mois** de travaux initialement prévus
- Un bâtiment de plain-pied de **325 m²** qui accueillera le public, mais également les bureaux des militaires, des chambres de sûreté, des pièces d'audition, une chambre d'hébergement pour un gendarme adjoint volontaire
- Des locaux techniques de **100 m²** avec garages, stockages et groupe électrogène
- Une cour de service de **200 m²** avec une aire de lavage
- **3** bâtiments totalisant **27** logements de fonction du T2 au T6 pour les gendarmes et leur famille
- **3 080 m²** de surface totale de planchers
- **8 000 m²** de terrain
- **6 750 000 €**, montant des travaux (honoraires, frais et études inclus)
- Subventions de l'État : **1 060 000 €**, dont **740 000 €** de la Direction générale de la gendarmerie nationale et **320 000 €** de la Dotation d'équipement des territoires ruraux

La nouvelle gendarmerie

Le bâtiment de la gendarmerie nationale a été inauguré le 16 novembre 2020, permettant l'accueil des forces de l'ordre dans un espace plus grand et plus fonctionnel.

À défaut d'une inauguration officielle, les maires des trois communes du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'Est gessien, Aurélie Charillon (Prévessin-Moëns), Jean-François Obez (Ornex) et Daniel Raphoz (Ferney-Voltaire) ont procédé le 16 novembre dernier à la remise des clefs de la nouvelle gendarmerie d'Ornex, sise dans le quartier de Béjoud, en face de l'école des Bois, en présence du lieutenant Stéphane Wiernasz, commandant de la brigade autonome d'Ornex, et du capitaine Jean-Paul Bard (Gex).

Au terme d'un chantier de près de deux années, suivi par les équipes du SIVOM présidé par Max Giriat – excusé pour cause de quarantaine –, ce nouvel équipement, conçu pour accueillir les familles de 27 militaires, permettra de renforcer considérablement la présence des forces de l'ordre sur notre territoire et la desserte, outre des trois communes du SIVOM, de Versonnex et Sauverny.

Deux fois plus grand que les locaux de l'ancienne gendarmerie, elle aussi sise à Ornex, ce nouvel équipement, bien distribué, lumineux, avec vue sur les Alpes et le Jura, comprend en plus des logements des gendarmes, séparés, tous les locaux nécessaires au bon fonctionnement de ce service d'État : accueil, bureaux, armurerie, garages… répartis sur une superficie de 325 m^2. Livrée en 1980, l'ancienne caserne de gendarmerie présentait des signes de vétusté et une capacité insuffisante pour l'accueil des militaires et de leur famille : en 2005, des préfabriqués avaient même dû être ajoutés. Pour financer une partie du nouvel équipement, les locaux de l'ancienne gendarmerie ont été vendus afin d'être réhabilités en logements. Bailleur de l'édifice, le SIVOM percevra un loyer annuel destiné à couvrir les emprunts nécessaires à sa construction.

zoom sur

Les temps périscolaires

• **Favoriser** la découverte de nouvelles disciplines en s'appuyant sur une offre culturelle et sportive riche

• **Engager** une démarche d'éducation à la citoyenneté en sensibilisant au développement durable, et à toutes les formes de solidarité

• **Respecter** le rythme de chacun

• **Encourager** l'autonomie de l'enfant en lui laissant faire ses propres choix

Le choix des enfants

L'accueil périscolaire tend à développer la socialisation et l'autonomie des enfants. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, les centres de loisirs proposent un panel élargi d'activités pour leur faire découvrir de nouvelles pratiques, qu'elles soient culturelles, citoyennes, sportives ou ludiques en s'appuyant fortement sur le partenariat associatif et les services communaux (médiathèque, centre nautique, espace de vie sociale…).

Plusieurs activités sont proposées les midis après le déjeuner de 12 h 30 à 13 h 15 et les soirs de 17 h à 17 h 45 à l'école Florian, et à l'école Calas de 17 h à 17 h 45. Les enfants sont libres de choisir au gré de leurs envies parmi ces cinq thématiques :

► **Activités culturelles et artistiques**
Lecture de contes à la médiathèque, atelier théâtre, land-art, musique, chant, activités manuelles créatives autour de la décoration, du bricolage, des perles et du dessin…

► **Activités citoyenneté et développement durable**
Jeux éducatifs autour de la citoyenneté et du tri…

► **Animations des malles thématiques**
Jeux extérieurs, déguisements…

► **Activités sciences et découvertes**
Initiation à l'astronomie, échecs et jeux de société…

► **Activités physiques et autour de la nature**
Initiation à la natation au centre nautique, au tennis de table, à l'escalade, au handball, à la gymnastique, au football, au rugby, au jardinage et sensibilisation au compost…

Des intervenants et des associations proposent des animations au sein des accueils de loisirs ou dans leurs locaux. Les enfants peuvent aussi, s'ils le souhaitent, profiter de l'espace détente, un lieu aménagé pour se reposer, lire, écouter de la musique, rêver… Celui-ci est équipé de livres, de coussins, de tapis, de peluches et d'enceintes dont les listes d'écoute sont établies par l'équipe.

Valérie Mouny,
Adjointe au scolaire, à la jeunesse et aux services à la population

« Les temps périscolaires sont précieux d'une part parce qu'ils permettent aux enfants la découverte d'activités enrichissantes et, d'autre part, parce qu'ils répondent aux besoins des parents concernant l'accueil de leur enfant. Avec la nouvelle organisation des temps périscolaires (semaine de quatre jours choisie à l'école Florian et semaine de 4,5 jours conservée à l'école Jean-Calas), nous avons créé des passerelles avec les associations culturelles et sportives de la ville et avec la médiathèque, l'espace de vie sociale, le centre nautique et prochainement le conservatoire. De plus, nous avons mis en place une plus grande diversité d'ateliers et d'activités innovantes bénéfiques pour la jeunesse. Notre objectif est ainsi de promouvoir l'égalité des chances par l'initiation à des disciplines variées. »

Émilie, la savante des Lumières

| Portrait de la marquise du Châtelet, par Nicolas de Largillière, Louvre

Passionnée des sciences et des lettres, grande mathématicienne, Émilie du Châtelet est principalement connue pour sa traduction de l'œuvre majeure de Newton et pour son travail visant à rendre accessibles à un large public les subtilités et les difficultés des textes scientifiques. Elle fut l'égale des savants et devint la compagne de cœur et d'esprit de Voltaire.

Une élève précoce

Gabrielle Émilie Le Tonnelier est née le 17 décembre 1706 à Paris. À l'instar de ses deux frères, elle connaît une enfance studieuse. Elle étudie la littérature grecque et latine, le théâtre, la danse et le chant. Elle apprend aussi à monter à cheval et pratique la gymnastique. Âgée de 12 ans, elle sait déjà lire couramment le latin et se passionne pour les travaux de physiciens, mathématiciens et philosophes comme Descartes. Elle côtoie les érudits de son temps à l'occasion des cercles littéraires organisés par son père Louis Nicolas dans son hôtel parisien place des Vosges.

Une âme libre

À 19 ans, elle épouse le marquis du Châtelet, ce qui lui octroie un rang élevé à la cour du roi Louis XV. Trois enfants naîtront de ce mariage arrangé. Puis en 1732, elle s'installe à Paris. Vivant souvent séparée de son mari, elle devient l'amante du duc de Richelieu qui l'encourage à poursuivre ses études scientifiques. Cependant, au XVIII^{e} siècle, les femmes n'ont pas le droit d'accéder à l'enseignement supérieur. Pour contourner ce problème, Émilie loue les services de professeurs qui lui enseignent la géométrie, l'algèbre, le calcul et la physique. Par ailleurs, elle étudie seule une grande partie de la journée. Elle s'emploie ainsi entre 8 et 12 heures par jour à lire et à écrire. C'est à cette époque qu'elle fait la connaissance du savant Maupertuis, membre de l'Académie des sciences, astronome, physicien et ardent défenseur des théories de Newton, qui lui donne des leçons de mathématiques et de géométrie et devient son amant. Puis, sur les conseils de Maupertuis, elle continue son éducation auprès d'Alexis Clairaut mathématicien et physicien qui sera connu dans toute l'Europe.

Défiant les limites de son époque

Son grand intérêt pour les choses de l'esprit ne connaît pas de limite. Toutefois, en tant que femme, elle n'est pas autorisée à assister aux réunions à l'Académie des sciences, au Louvre. Elle ne peut non plus être admise au café Gradot où se rejoignent de manière informelle des scientifiques, des philosophes et des mathématiciens dont Maupertuis fait partie. Émilie aurait alors commandé un ensemble de vêtements d'homme et aurait réussi, ainsi déguisée, à entrer dans le café et à participer aux conversations de ses amis complices.

Deux esprits se rencontrent

Émilie se lie à Voltaire lorsque celui-ci revient tout juste d'un long séjour en Angleterre où

il avait dû s'exiler. Il s'est imprégné des idées nouvelles de Bacon, de Newton et de Locke. Il publie les *Lettres philosophiques*, ouvrage qui donne raison à la pensée de Newton sur celle de Descartes et critique l'archaïsme de la monarchie française. Le livre qui remporte un succès international est interdit en France et Voltaire est contraint de se cacher. Au cours de cette fuite, il s'arrête au château de Cirey où demeure Émilie. Les deux amants vivent ensemble durant quatre années, travaillant jour et nuit sur des problèmes physiques ou métaphysiques, échangeant leurs points de vue sur différents auteurs afin de chercher à établir ce qu'ils pensent être la vérité. Cette collaboration conduit notamment à l'écriture du *Traité de métaphysique* et des *Éléments de la philosophie de Newton* que Voltaire publie en 1738.

Reconnaissance

L'été 1737, à l'instar et à l'insu de Voltaire, Émilie concourt au prix de l'Académie des sciences qui a pour sujet la nature du feu et sa propagation. En quelques nuits, elle rédige son mémoire qu'elle fait parvenir anonymement. Bien que le prix ne leur soit pas décerné, leurs mémoires seront tout de même publiés. C'est une première pour l'Académie qui n'avait jusqu'alors édité aucun texte d'une femme. Encouragée par cette réussite, Émilie rédige un traité de physique adressé à son fils. Pour le terminer, elle se rapproche du savant allemand Koënig qui l'initie à la physique leibnizienne. *Institutions de physique* parait ainsi en 1740, est traduit en italien et en allemand dès 1743 et lui vaut d'être associée à l'Académie de Bologne et à l'Académie des Arcades de Rome en 1746. En outre, en 1746, la Décade d'Augsbourg la compte parmi les dix savants les plus célèbres de l'époque.

Au crépuscule de sa vie

En 1744, Émilie commence la traduction en français de *Philosophiae naturalis principia mathematica*[1] dans lequel Newton explique les principes de la gravitation, de l'optique et de la lumière. Elle consacre cinq années à traduire ce texte difficile rédigé en latin en vérifiant inlassablement les calculs. Elle y ajoute des commentaires et hypothèses en s'inspirant des travaux de Clairaut et d'autres scientifiques. Cependant, elle met cet ouvrage entre parenthèses lorsqu'elle rencontre le poète Saint-Lambert avec qui elle vit sa dernière passion. Lorsqu'elle prend conscience qu'elle est enceinte, elle s'empresse de reprendre son travail. En effet, elle est convaincue de ne pas survivre à son accouchement. Son triste pressentiment se réalise. Le 10 septembre 1749, au jour de sa mort, elle finalise son manuscrit et le fait acheminer à la Bibliothèque du Roi. Par les soins de Voltaire et Clairaut, le texte est publié en 1756 et 1759 et reste l'unique traduction accessible aux lecteurs français de Newton.

Épître de Voltaire à Émilie du Châtelet

À madame la marquise du Châtelet, sur la philosophie de Newton, 1736

« …
Comment avez-vous pu, dans un âge encor tendre,
Malgré les vains plaisirs, ces écueils des beaux jours,
Prendre un vol si hardi, suivre un si vaste cours ?
Marcher, après Newton, dans cette route obscure
Du labyrinthe immense où se perd la nature ?
Puissé-je auprès de vous, dans ce temple écarté,
Aux regards des Français montrer la Vérité !
Tandis qu'Algarotti, sûr d'instruire et de plaire,
Vers le Tibre étonné conduit cette étrangère,
Que de nouvelles fleurs il orne ses attraits,
Le compas à la main j'en tracerai les traits ;
De mes crayons grossiers je peindrai l'immortelle,
Cherchant à l'embellir, je la rendrais moins belle :
Elle est, ainsi que vous, noble, simple, et sans fard.
Au-dessus de l'éloge, au-dessus de mon art. »

Grâce aux efforts de la Société Voltaire et du Fonds de dotation Voltaire établis à Ferney-Voltaire, les archives de la famille du Châtelet, furent sauvegardées en 2012 et sont conservées aux Archives départementales de la Haute-Marne à Chaumont. Les manuscrits scientifiques d'Émilie retrouvés en 2010 ont été acquis par un des bienfaiteurs du Fonds de dotation Voltaire et sont en cours de publication par le Centre international d'étude du XVIII[e] siècle qui prépare aussi, en collaboration avec l'université de Paderborn, l'édition numérique de ces manuscrits dans la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg.

** Principes mathématiques de la philosophie naturelle, Isaac Newton, 1687*

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Un climat délétère

Porté peut être par le climat général, nous assistons impassiblement à une inquiétante dérive des groupes minoritaires. Au-delà de la découverte normale des missions propres à l'élu local, il est navrant de voir l'amateurisme de certains, qui viennent en conseil municipal sans avoir lu les notes de synthèse ou qui interviennent lors des questions orales sur des sujets nationaux, bien loin des préoccupations locales de nos habitants. Il y a une confusion certaine entre le questionnement propre à l'intérêt général et la tribune politicienne.

Cette méprise est également entretenue par les mêmes qui méconnaissent la démocratie représentative, fondement du modèle républicain français, confondant allégrement ce qui relève d'une décision majoritaire des élus avec d'autres modes alternatifs et instables.

À cela s'ajoute, l'effritement jour après jour du second groupe minoritaire. Outre les divisions idéologiques marquées – le péché originel ! – l'agressivité permanente d'un élu est subie par tous. Les propos erronés et les attaques permanentes contre les élus et le personnel fragmentent la faible cohésion de cette équipe. Mais, encore combien de temps les deux autres membres de ce groupe vont-ils pouvoir supporter cette mascarade ? L'imposture du tartuffe ayant déjà été révélée lors du conseil municipal de décembre, par les faits, rétablissant la vérité sur les votes SPL de 2012-2013…

Cette période sombre est amplifiée par les coupes volontaires de la République En Marche sur les budgets des collectivités territoriales : après la baisse des dotations, la suppression de la taxe d'habitation, nous voyons chaque année l'État jacobin raboter les budgets locaux en usant inlassablement du même outil, le Projet de loi de finance, tout en demandant aux collectivités d'en faire toujours plus, avec moins.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Commission consultative sur le Pacte Transition : vers un changement culturel, vraiment ?

La commission consultative et citoyenne prévue dans le Pacte pour la Transition signé par M. Raphoz pendant la campagne des municipales devrait voir le jour avant l'été 2021. Avec Ferney En Grand, nous avions fait de la démocratie participative un des piliers de notre programme. Aussi nous nous réjouissons que cet engagement soit respecté et nous travaillerons avec la majorité pour que cette commission joue pleinement son rôle. Composée d'élus, d'associations, d'habitants de Ferney, de lycéens, elle aura pour mandat le suivi et l'accompagnement des politiques de la Ville en matière d'écologie sociale et citoyenne. Elle pourra ainsi rappeler à la majorité ses engagements publics mais aussi être une véritable force de proposition en « challengeant » la municipalité sur les meilleures pratiques des autres villes signataires du Pacte.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes participatifs possibles… Vraiment ?

Non, pas vraiment si l'on en croit les propos du Maire de Ferney dans la presse au sujet d'une association bien connue des cyclistes et piétons du Pays de Gex. En accusant l'Apicy de vouloir « imposer une vision dogmatique de l'usage du vélo dans la société », M. Raphoz a commis une faute politique vis-à-vis des habitants de Ferney et du Pays de Gex qui demandent un vrai développement des mobilités douces et n'auraient jamais rien obtenu sans la mobilisation historique et souvent acharnée de l'Apicy (à qui nous devons notamment la vélo-route Gex-Ferney en cours d'achèvement). Mais il a aussi montré que le changement culturel, écouter les citoyens et leurs organisations, devrait encore attendre. Nous avons dû lui rappeler son engagement sur la mesure 30 du Pacte qui consiste à « reconnaître et protéger le rôle critique » des acteurs associatifs du territoire…

Il ne reste plus qu'à espérer que la future commission consultative trouvera au sein de la majorité des oreilles vraiment ouvertes à la co-construction !

LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau,
Marie Jomir-Flores,
Dorian Lacombe

L'année 2020 aura décidément été une année atypique. Tous nous avons eu hâte d'y mettre un terme, non sans en tirer quelques enseignements. Les mots « la Force de l'Union » n'ont probablement jamais autant résonné aussi fort que pendant la crise. Les initiatives d'entraide se sont multipliées et en même temps jamais nous nous sommes autant languis de l'éloignement de nos proches et de la difficulté à franchir les frontières. Nous devons continuer d'être solidaires avec nos commerces. C'est avec optimisme que nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2021. Cette pandémie mondiale a mis en avant l'importance de la santé. Nombreux sont ceux qui déplorent le manque de médecins (généralistes et plus particulièrement de spécialistes) dans le Pays de Gex. Le département de l'Ain a pris les devants en proposant des cabines de télémédecine à cinq communes. Nous regrettons que le maire décline une telle offre. Une cabine n'est certes pas la panacée mais elle complète l'offre médicale à Ferney-Voltaire. Des aménagements auraient pu être trouvés pour qu'elle soit le plus accessible (soirée et weekend). Certains espèrent toujours un hôpital qui ne se matérialise pas. Malheureusement, cette vision du « tout ou rien » fait que nous n'obtenons rien! Notre enthousiasme politique demeure intact mais en est-il de même parmi les candidats de la liste Valeurs Communes ? En effet, six mois après les élections, le conseil municipal ne délibère que sur des points mineurs et aucun projet d'envergure n'a été voté. Daniel Raphoz a fait des promesses concrètes. Nous sommes en attente de voir leur mise en œuvre et appuierons toute initiative qui ira dans le bon sens. Il est bon de ton de tout mettre sur le dos de la crise et la baisse de la dotation de l'Etat. Mais l'avenir se prépare : les fonds sont disponibles pour les communes qui sauront les capter. Parmi les 100 milliards d'euros du Plan de Relance, Ferney-Voltaire peut prétendre à des aides. Ayons l'audace de nos ambitions pour notre ville. Bonne année !

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | **T 04 50 40 71 21**
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | **T 04 50 40 66 16**
conservatoire@ferney-voltaire.fr
Du lundi au mercredi : 14h-18h
Le jeudi : 14h-20h - Le vendredi : 9h-13h

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 56 (service culturel)
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr
Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h
Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► **Centre nautique**
Avenue des Sports | **T 04 50 40 78 73**
centre.nautique@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur **www.ferney-voltaire.fr**

► **Police municipale**
37 Grand'rue | **T 04 50 28 40 40**
Du lundi au mardi : 14h-17h
Du jeudi au vendredi : 14h-17h

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | **T 04 57 28 00 38**
mediatheque@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur **mediatheque.ferney-voltaire.fr**

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève
La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur **www.ferney-voltaire.fr**

Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**

Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.

Suivez l'actualité de notre ville sur la page Facebook : **www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire**

État civil

NAISSANCES 2020

Juin| NGUYEN Winnie, Tu, An le 29/06 à Contamine-sur-Arve.

Août | HAMRTOUBA Soliman le 10/08 à Contamine-sur-Arve ; VITRY Anna, Louise, Marguerite le 14/08 à Chambéry ; LANÇON GOLAY Koa, Marcel le 17/08 à Annemasse ; OUCHÈNE Nahil le 22/08 à Cannes ; MICHEAU Nathan le 24/08 à Épagny Metz-Tessy ; AMOUCHE Myriam le 26/08 à Saint-Julien-en-Genevois ; BENZIANE Souheyl, Abed le 27/08 à Saint-Julien-en-Genevois ; ABDALLAH Jalil le 29/08 à Annemasse ; CASTELLS Naïm, Adriano, José le 30/08 à Montpellier.

Septembre | AURIEL Ayana, Rosa le 02/09 à Annemasse ; KHERFALLAH Ziyad, Saïd le 03/09 à Bron ; BENLEGRIMET Souhayl, Abdarrahman le 04/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; KRASNICI Emerik le 13/09 à Viriat ; EL MOUSSAOUI Amira le 25/09 à Saint-Julien-en-Genevois.

Octobre | BERKOUNE Amine le 08/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; ABAALI Youmna le 12/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; BECHTOLD Evan le 20/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; FADIL Emma le 23/10 à Annemasse ; SMAALI Zakaria le 26/10 à Épagny Metz-Tessy ; MEJRI Bayerem le 28/10 à Saint-Julien-en-Genevois.

Novembre | SIMOES PEREIRA Joana, Margarida le 01/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; GARCIA Leayhana, Winny le 02/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; FARINET Adam le 05/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; ALY Amina le 12/11 à Annemasse ; BETHENCOURT Ézio, Élie, Kévin, Jean-Pierre, Roger le 21/11 à Annemasse.

DÉCÈS 2020

Septembre | GROSJEAN Jeannine, Madeleine (TEYSSIER) le 22/09.

Octobre | PENA Natividad (SCHORRO) le 03/10 ; DURIEUX Bernard, Robert le 19/10 ; FABE Odette, Louise (SCOPEL) le 24/10 ; MELNOTTE Madeleine, Charlotte (BONINO) le 28/10.

Novembre | ANTONY GOMEZ José le 06/11 ; DELAGE Micheline, Georgette, Albertine (ROSA) le 08/11 ; ROLANDEZ Liliane, Leonide le 17/11 ; HÉRAULT Simone, France, Andrée le 18/11 ; MEYLAN Marcel le 18/11 ; DE BERNARDO Carlo, Bruno le 22/11 ; PORTAY Maryse, Germaine, Joséphine le 22/11.

Brèves ville

OÙ TROUVER LE *FERNEYMAG* ?

La distribution du ***FerneyMag*** est assurée par La Poste en janvier, avril, juillet et octobre. Toutes les boîtes aux lettres sont normalement desservies. Si vous ne recevez pas le journal municipal, vous pouvez contacter le service communication : **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera immédiatement demandé à La Poste. Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

CONSEIL MUNICIPAL RETRANSMIS EN DIRECT

Les séances du conseil municipal sont filmées et transmises en direct et en totalité sur le site internet de la Ville de Ferney-Voltaire. Les vidéos resteront accessibles en ligne. Rendez-vous les premiers mardis du mois sur **ferney-voltaire.fr**

DÉNEIGEMENT

Les propriétaires sont responsables du déneigement des trottoirs devant leur propriété. Les services techniques assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, procédant en priorité au déneigement des circuits de transport public et des voies principales. Le salage est limité pour des considérations environnementales.

Numéros utiles

► **Urgences**
- Gendarmerie : **17 / 04 50 40 59 30**
- Pompiers : **18 / 04 50 40 66 84**
- SAMU, médecin de garde, urgence : **15**
- Pharmacie de garde : **32 37**

► **Hôpitaux**
- Centre hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-Arve : **04 50 82 20 00**
- Centre hospitalier Annecy Genevois – Saint-Julien-en-Genevois : **04 50 49 65 65**
- Hôpital de la Tour-Meyrin : **0041 22 719 61 11**
- Hôpitaux universitaires de Genève : **0041 22 372 33 11**

LA BOUSSOLE

Accompagner
la jeunesse à être actrice de ses loisirs

Soutenir
la fonction parentale

Favoriser
le lien intergénérationnel

Participez à la vie locale !

Afin de faire vivre l'espace de vie sociale et de contribuer à son développement et à sa pertinence, nous sommes à la recherche d'habitants souhaitant intégrer son comité de suivi.

Les rôles du comité de suivi :

- Faire remonter **les besoins de la population**
- Être force de proposition **pour répondre à ses besoins**
- Suivre et évaluer **les actions mises en place**

Animer
la vie sociale locale

Donner
accès au numérique

Informations : 04 50 13 82 63
evs@ferney-voltaire.fr
Facebook **@evsferneyvoltaire**
www.ferney-voltaire.fr

Maison Saint-Pierre
11 rue de Genève
La Borne
9 avenue des Alpes